**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et

du Musée pédagogique

**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 35 (1906)

**Heft:** 14

Rubrik: Intérêts de la Société

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 27.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# Bulletin pédagogique

## Organe de la Société fribourgeoise d'éducation

ET DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE DE FRIBOURG

Abonnement pour la Suisse : 3 fr. — Pour l'étranger : 4 fr. — Prix du numéro : 20 ct. Prix des annonces : 15 ct. la ligne de 5 centimetres. — Rabais pour les annonces répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à M. J. Dessibourg, Directeur de l'Ecole normale, Hauterive-Posieux.

Pour les annonces, écrire à M. R. Chassot, Musée pédagogique, à Fribourg, et, pour les abonnements ou changements d'adresse, à l'Imprimerie Saint-Paul, Avenue de Pérolles, Fribourg.

SOMMAIRE: Intérêts de la Société. — Réunion de la Société fribourgeoise d'Education (suite). — Gymnastique scolaire. — Rapport sur l'administration de la Caisse de retraite pour l'année 1905. — Conférence régionale du cercle de Charmey. — Examens des recrues. — Bibliographie. — Chronique scolaire. — Avis.

## Intérêts de la Société

Le Comité de la Société fribourgeoise d'Education s'est réuni à Fribourg, le 30 juillet dernier, sous la présidence de M. le chanoine Quartenoud. Le bureau de la Société pour l'année 1905 a été constitué comme suit: M. Barbey, inspecteur de la Broye, a été désigné comme président et M. Perriard, inspecteur de la Sarine, comme vice-président. Le secrétaire actuel, M. Crausaz, instituteur à Fribourg, est confirmé dans ses fonctions.

Le Comité a, en outre, décidé de mettre à l'étude la question

suivante : L'enseignement de la géographie à l'école primaire. Elle sera traitée d'après le plan ci-après :

a) La méthode nouvelle d'enseignement de la géographie.

b) Adaptation de cette méthode aux trois degrés de l'école primaire.

# RÉUNION

DE LA

## SOCIÉTÉ FRIBOURGEOISE D'ÉDUCATION

à Fribourg, le 4 juillet 1906.

(Suite.)

M. de Vevey, directeur de l'Institut agricole de Pérolles. — J'ai lu avec infiniment de plaisir le rapport présenté sur les apprentissages. Comme je m'occupe aussi de cette question, je crois devoir vous en dire quelques mots. La lecture de ce rapport m'a laissé un sentiment agréable : c'est que le canton de Fribourg est, à l'heure actuelle, l'un des premiers de la Suisse au point de vue des apprentissages. Par la loi cantonale sur les apprentissages, élaborée il y a quelques années, nous avons certainement amené cette question à son maximum de développement, surtout en ce qui regarde l'enseignement professionnel.

Il y a quelques jours, je recevais la visite de M. Campiche, inspecteur fédéral des fabriques. Il me disait : « Chaque fois que je reviens dans le canton de Fribourg, je constate toujours avec plaisir le progrès des apprentissages. Nulle part je n'ai trouvé les écoles d'enseignement professionnel aussi développées sous tous les rapports. »

Cela dit, je me demande, après avoir pris connaissance du rapport et de ses conclusions, s'il n'y a pas lieu d'accepter tout ce qui nous est proposé.

Les conclusions me paraissent bonnes, rationnelles, raisonnables. D'un autre côté, le rapport présenté renferme beaucoup de choses excellentes. Il y a quelques points sur lesquels j'aimerais attirer votre attention, et, pour ne pas être trop long, je m'attacherai spécialement à vous dire quelques mots de l'apprentissage agricole.

L'agriculteur doit apprendre son métier s'il veut réussir. Il